

Villeneuve-lès-Bouloc

## FLAMANS : ET SI NOS DECHETS SE TRANSFORMAIENT EN ENERGIE VERTE ?

**La Centrale Photovoltaïque de Villeneuve-lès-Bouloc : une campagne de financement participatif est ouverte pour les citoyens du territoire.**

C'est une nouvelle vie pour le Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Villeneuve-lès-Bouloc situé chemin de Flamans, qui va être transformé en centrale photovoltaïque. Pour mener à bien ce projet environnemental porté par le Syndicat, une campagne de financement participatif a été lancée. Si vous habitez la Haute-Garonne ou l'un de ses départements limitrophes, c'est donc l'occasion de participer à un projet d'investissement citoyen et local. Vous avez jusqu'au 10 juillet pour devenir investisseur de ce projet écologique !

**Pour alléger la contribution des communes et de leurs habitants, et pour participer à la transition écologique, le syndicat a choisi de faire installer une centrale photovoltaïque au sol sur une partie du site.**

Avant la mise en place de l'incinérateur de Bessières, les collectivités du Nord-Toulousain traitaient leurs ordures ménagères par enfouissement : pendant une trentaine d'années et jusqu'en 2001, tous les déchets étaient traités au Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Villeneuve-lès-Bouloc, situé chemin de Flamans.

Depuis sa fermeture, le site fait l'objet d'une surveillance et d'un entretien réguliers, assurés par le **Syndicat Mixte de Gestion et de Valorisation de l'Installation Classée Protection de l'Environnement** (SMGV de l'ICPE). Présidé par M. Jean-Luc Raysségurier, ce syndicat regroupe 26 communes du nord du département (voir la liste des communes ci-dessous).

**L'entretien du site consiste notamment à assurer le traitement des « lixiviats »** : il s'agit des résidus provenant du ruissellement des eaux de pluie à travers le sol de l'ancienne décharge. Récupérés dans des casiers étanches, ces déchets contenant des polluants sont ensuite traités à Ginestous.

**Réduction de 195 tonnes de CO2 et de 1 500 m<sup>3</sup> de lixiviats ! Et de l'énergie verte pour 1 800 foyers !!**

**Ce projet environnemental, confirme la volonté du SMGV d'œuvrer à la Transition énergétique pour la Croissance Verte.** En favorisant l'implantation de production d'énergie renouvelable, la centrale permettra ainsi une réduction de **195 tonnes d'émissions de CO2**, et, grâce à la couverture partielle du site une réduction de 1500 m<sup>3</sup> de lixiviats.

**Les prospectives annuelles de réduction du coût d'entretien du site de 46 000 € par an, et une redevance garantie de 23 000 €** permettront de baisser la participation des communes. De plus les taxes versées à Communauté de Communes du Frontonnais estimées à 37 000€ et à la commune de Villeneuve-lès-Bouloc pour 4000 € leur donneront une nouvelle marge financière.

## Mise en service de la centrale en octobre 2020

A l'issue d'un appel d'offre, la réalisation de la centrale a été confiée à la société bretonne **Quenea'ch**.

La future centrale, dont **la mise en service est prévue au mois d'octobre 2020**, comprendra **12 974 panneaux** sur une **surface de 25 386 mètres carrés**, pour une **puissance crête de 4,99 MégaWatts** et une production annuelle estimée de 6069 MW, soit **l'équivalent de la consommation de près de 1800 foyers**.

**Le tarif d'achat de l'électricité est fixé à 68€/ MWh** (avec prime au financement participatif via un contrat de complément de rémunération sur 20 ans) **et le chiffre d'affaire prévisionnel de la centrale est de 420 K€**.

**Le montant des investissements nécessaires au développement et à la construction de la centrale est de 4,75 M€**. Le financement de ces investissements est composé d'apports en fonds propres des associés et d'un financement bancaire mais également d'un financement participatif en obligations convertibles.

En effet, dans le cadre de l'appel d'offres, la société Quenea'ch s'est engagée, en échange d'une bonification du tarif d'achat de l'électricité produite, à **proposer aux habitants du département d'implantation de la centrale et aux départements limitrophes une partie du financement du projet**.

## Un financement participatif, citoyen et local à hauteur de 370 000 €

Le montant cible de ce financement participatif est de **370 000 € sous forme d'obligations convertibles**.

**Peuvent souscrire à ce financement participatif les citoyens, entreprises et collectivités des départements de la Haute-Garonne (31) et des départements limitrophes** : Ariège (09), Aude (11), Gers (32), Hautes-Pyrénées (65), Tarn (81) et Tarn-et-Garonne (82).

**Les souscriptions se font en ligne sur la plate-forme de financement Lendopolis** (solution KissKissBankBank & Co, filiale de La Banque Postale) qui permet aux citoyens d'investir de façon plus transparente dans les projets de leur choix, tout en faisant fructifier leur épargne. Les contributeurs bénéficient alors de rendements attractifs, entre 4 % et 6 % bruts par an dans les énergies renouvelables. (infos du site).

La page du projet centrale solaire Flamans :

<https://www.lendopolis.com/project/centrale-solaire-flamans>

**La date de fin de collecte des 370 000 € est fixée au 10 juillet 2020.**

## À propos du SMGV de l'ICPE

Dirigé par M. Jean-Luc Raysségurier, le Syndicat Mixte de Gestion et de Valorisation de l'Installation Classée Protection de l'Environnement (SMGV de l'ICPE) regroupe les communes suivantes :

- **Bondigoux, Le Born, Layrac-sur-Tarn, La Magdelaine-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Villematier, Villemur-sur-Tarn** (Communauté de Communes Val'Aïgo)
- **Bouloc, Castlenau d'Estregefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villaudric, Villeneuve-lès-Bouloc** (Communauté de Communes du Frontonnais)
- **Bazus, Montjoire, Villariès** (Communauté de Communes des Coteaux du Girou)
- **Labastide Saint-Sernin** (Communauté de Communes des Coteaux-Bellevue)
- **Bruguières, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Lespinasse, Saint-Jory** (Toulouse Métropole)

## À propos du groupe Quénéac'ch

Le Groupe Quénéac'ch est un acteur régional breton actif dans le développement et la construction d'installations d'unités de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Présent tout le long du cycle de vie des centrales de production d'énergies renouvelables, Quénéac'ch détient 100% de ses filiales opérationnelles Quénéa Energies Renouvelables et ArVro Energies, principaux opérateurs du groupe :

- Quénéa Energies Renouvelables, créée en 1996, bureau d'études technique qui coordonne les études d'ingénierie et les conseils techniques pour la conception de projets photovoltaïques en toiture et au sol.
- ArVro Energies, créée en 2018, bureau d'études qui concentre l'activité de développement de grands projets éoliens et solaires, à destination de porteurs de projets/investisseurs publics ou privés.

<https://www.quenea.com/>

## À propos de Lendopolis et du financement participatif

Lendopolis est une plateforme d'investissement participatif, créée par les fondateurs KissKissBankBank & Co. Depuis 2017, Lendopolis est une filiale à 100 % de La Banque Postale.

Lendopolis permet aux citoyens d'investir de façon plus transparente dans les projets de leur choix, tout en faisant fructifier leur épargne. Les contributeurs bénéficient alors de rendements attractifs, entre 4 % et 6 % bruts par an dans les énergies renouvelables et entre 6 % et 10 % dans le secteur de l'immobilier.

Ce mode de financement est actuellement en forte croissance en France. En effet, les montants collectés via le financement participatif dans son ensemble ont connu une croissance de 20 % en 2018 par rapport à 2017. Le crowdlending, ou financement participatif sous forme de prêts, est le segment qui bénéficie de la croissance la plus forte. Ainsi, entre 2017 et 2018, les montants collectés ont augmenté de 40 %.

<https://www.lendopolis.com/>

TRAVAUX EN COURS



PROJET FINAL

